



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

C.C.T.P. simplifié

Création d'un cheminement piéton

Amélioration d'un cheminement piéton existant

Pour toutes questions complémentaires, référent technique :

Antoine GUIHARD

DST de la commune des Contamines-Montjoie

dst@mairie-lescontamines.com

06 70 11 33 83



EXTENSION CHEMIN DU BAROQUE ET REPRISE CHEMIN DU PRAZ

LOT UNIQUE

NATURE ET CONSISTANCE DES TRAVAUX :

Le projet consiste d'une part :

A créer un cheminement piéton dans la continuité d'un chemin existant pour réaliser une jonction piétonne entre le hameau des Echenaz et le secteur du ski nordique

Cette première portion se situe partiellement en zone forestière. Le cheminement piéton sera de deux mètres de largeur sur environ 340 mètres de long. Prévoir un épaulement en 0/31.5 de 10cm minimum de part et d'autre du chemin (secteur A sur le plan joint)

Les travaux consiste à

- Déboisement/Débroussaillage quand nécessaire
- Décapage terre végétale sur 40 cm
- Empierrement en 0/80 sur site vierge
- Couche de réglage en 0/31.5
- Mise en place d'un géotextile
- Compactage d'un matériau type Salève sur 10cm
- Traitement des bordures

D'autre part

A reprofiler le chemin du Praz entre le secteur du ski nordique et la base de loisirs (secteur B sur le plan joint) sur environ 780 mètres de long

- Mise en place d'une couche de réglage quand nécessaire
- Mise en place d'un géotextile
- Compactage d'un matériau type Salève entre 5 et 10cm
- Traitement des bordures

Quelques zone humides bordant le chemin du Praz, toutes les précautions devront être prise pour éviter ces secteurs et ne pas les impacter durant les travaux.